



# ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Délégation académique à l'éducation  
artistique et à l'action culturelle

DAAC

N° 26-2023

Affaire suivie par :

Anne-Marie Peslherbe-Ligneau

Tél : 02 38 79 46 61 - 06 79 55 51 33

Mél : [daac@ac-orleans-tours.fr](mailto:daac@ac-orleans-tours.fr)

[brice\\_benard@ac-orleans-tours.fr](mailto:brice_benard@ac-orleans-tours.fr)

[sophie.neumann@ac-orleans-tours.fr](mailto:sophie.neumann@ac-orleans-tours.fr)

[ludovic.fajoux@unss.org](mailto:ludovic.fajoux@unss.org)

[matthias.gilet@unss.org](mailto:matthias.gilet@unss.org)

21 rue Saint-Etienne  
45043 Orléans Cedex 1

Orléans, le 16 octobre 2023

Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU,

Déléguée académique

à l'éducation artistique et culturelle

Sophie NEUMANN

IA IPR EPS -Danse

Brice BENARD

IA IPR EPS -Référént Génération 2024

Ludovic FAJOUX

Directeur régional UNSS

Matthias GILET

Directeur régional UNSS adjoint

à

Mesdames et Messieurs

les chefs d'établissements

de l'académie d'Orléans-Tours

s/c de Monsieur le recteur

**Objet : la « Danse des jeux », de la maternelle à l'université-Olympiades culturelles-Paris 2024**

### Contexte

L'opération nationale « Danse des jeux » portée par le comité Paris 2024, l'IGESR et la DGESCO dans le cadre des Olympiades culturelles promeut la pratique de la danse en milieu scolaire et universitaire en écho à l'entrée du Breaking dans les disciplines olympiques. Il s'agit d'un projet de création chorégraphique inscrite dans un projet pédagogique : les enseignants seront invités à s'emparer de la chorégraphie hip-hop conçue par Mourad Merzouki afin d'inscrire leur établissement dans l'élan des jeux olympiques et paralympiques, d'enrichir le PEAC et de favoriser la pratique physique des élèves.

La participation pourra se décliner sous deux formes :

- reproduction de la chorégraphie initiale « [Version simple ou version avancée](#) » sur des temps dédiés en établissement ou à l'occasion de temps forts en académie
- participation au concours national de création à partir de la chorégraphie initiale « [Version simple ou version avancée](#) »

Vous trouverez les vidéos supports en suivant les liens intégrés.

Le guide pratique disponible sur Eduscol propose un accompagnement pédagogique par niveau.

## **1. Actions pédagogiques potentielles**

### **a. Appropriation de la chorégraphie et utilisation libre dans le cadre de la vie culturelle de l'établissement**

Les établissements auront toute latitude pour s'emparer en autonomie de la chorégraphie et de la faire travailler aux élèves, dans le cadre de l'association sportive, de cours EPS ou dédiés ou d'autres opportunités de pratique (APA, options,...), l'objectif étant de créer une dynamique collective et collaborative.

### **b. Participation au concours**

L'inscription au concours sera ouverte à compter du 16 octobre sur Adage. Il s'agit de valoriser un travail de création à partir de la proposition de Mourad Merzouki en créant une vidéo qui sera adressée au référent académique de l'opération.

Le jury académique retiendra un film par niveau : école, collège, lycée et transmettra ses trois « coups de cœur » au jury national qui à son tour sélectionnera 3 coups de cœur. Les lauréats nationaux seront invités le 18 mai au Théâtre de la Ville à Paris.

Il est possible pour chaque académie d'organiser son propre mode et temps de valorisation des participations.

## **2. Déroulé prévisionnel et modalités organisationnelles**

- 16 octobre : lancement national de l'opération et ouverture de la campagne d'inscription pour la création chorégraphique dans le cadre du concours organisé sur Adage –
- Envoi aux établissements d'une fiche de renseignements et de préinscription au concours. Ce document permettra à la Daac de prendre connaissance de chaque projet envisagé, de recueillir le nom des enseignants référents et de recenser les inscriptions à la visioconférence de présentation
- Jeudi 23 novembre -17h30 : réunion d'informations en visioconférence.
- 3 février : journée académique de formation « Danse et Eac » à la halle aux grains à Blois. ???
- Temps forts en académie :
  - o 2 au 6 avril : semaine olympique
  - o Événements UNSS : : championnat académique de Danse Chorégraphiée le mercredi 3 avril 2024 à Saint Jean de la Ruelle -Calendrier complémentaire à venir
  - o Relais de la flamme selon calendrier
  - o Journées départementales organisées par le CROS

## **3. Pilotage et accompagnement pédagogique de l'expérimentation**

Le pilotage de l'opération sera partagé entre :

- la Daac pour la coordination globale
- les IA IPR en charge du dossier Danse et génération 2024 pour le suivi pédagogique
- le directeur adjoint de l'UNSS pour l'organisation de la mobilisation dans le cadre des AS
- les IEN EAC et CPD Arts et Danse pour le suivi pédagogique dans le 1<sup>er</sup> degré

Important : un accompagnement spécifique des créations artistiques sera proposé aux établissements candidatant au concours en fonction du projet signalé. Le tournage de la vidéo sera alors effectué par un professeur missionné du réseau .